



Compte-rendu de la Réunion du comité d'orientation de l'INPN Vendredi 17 juin 2016 (Salle des Conseils – MNHN)

Ce compte-rendu détaille les remarques et discussions faites par le Comité d'orientation suite aux présentations des intervenants¹.

Pièces jointes :

- Présentations des interventions :
 - INPN_CO_juin_2016_Actualités SINP.pdf
 - INPN_CO_juin_2016_Evolutions de l'INPN.pdf
 - INPN_CO_juin_2016_Contribution des réseaux CEN-RNF.pdf
 - INPN_CO_juin_2016_Travaux de valorisation.pdf
 - INPN_CO_juin_2016_Catalogues de protocoles et de méthodes.pdf
 - INPN_CO_juin_2016_Référentiel national sur les habitats et INPN habitats.pdf

Sommaire

I.	Accueil / Introduction	2
	a. Mot d'accueil du Président du MNHN	
	b. Mot d'accueil du représentant du Directeur de la DEB/MEEM	
II.	Actualités « Projet de loi Biodiversité »	3
III.	Actualités SINP	3
IV.	Évolutions / tableau de bord de l'INPN – 2015-2016	5
V.	Tour de table « perspectives à moyen terme »	6
VI.	Travaux de valorisation à partir des données.....	7
VII.	Présentation de CAMPANULE, catalogues de protocoles et de méthodes	8
VIII.	Présentation du référentiel national sur les habitats et du volet habitat de l'INPN.....	8
IX.	Perspectives et discussion générale	10

Annexe1 - Ordre du jour

Annexe 2 - Liste des personnes présentes

¹ Il synthétise les discussions et demandes mais ne reprend pas tous les points de présentation disponibles dans les documents joints

I. Accueil / Introduction

Mot d'accueil du Président du MNHN

Bruno David ouvre ce comité en rappelant que l'INPN était un projet cher à Robert Barbault dont il a présidé la première réunion. Il souligne l'importance de l'INPN, plateforme nationale d'échange des données dans le cadre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) qui, avec plus de 35 millions de données, rend possible une valorisation innovante par la recherche en macro-écologie.

Il rappelle le rôle du Muséum qui participe activement à l'alimentation de l'INPN, notamment via les collections, les sciences participatives, les grandes expéditions et le CBNBP mais salue également les milliers de partenaires qui collaborent directement ou indirectement à la richesse de l'INPN.

Les grandes actualités de l'INPN sont ensuite présentées notamment la sortie de l'application mobile "INPN Espèces" lors de la Fête de la Nature 2016 et l'augmentation constante du nombre de visiteurs par mois (120 000 visiteurs grand public, professionnels et gestionnaires sur les pages espèces et espaces). Enfin, il souligne que pour organiser, gérer et valider ce système, les moyens humains mis en œuvre par le Muséum et financés en grande partie par le MEEM nécessitent des équipes compétentes couplant technique et science et conclut en souhaitant longue vie à l'INPN.

Mot d'accueil du représentant du Directeur de la DEB/MEEM

Christian Le Coz se réjouit des avancées majeures qu'a réalisées le SPN dans le cadre de l'INPN notamment la création d'un référentiel des typologies d'habitats naturels et des végétations (HABREF), le lancement de l'application « INPN Espèces » et les très nombreux jeux de données intégrés qui permettent à l'INPN, vitrine nationale du SINP, de compter près de 35 millions de données. Il évoque également les projets à venir (informations sur le statut des habitats, recensement des protocoles de collecte de données et diffusion des données de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique (INPG)).

Les membres du CO sont ensuite informés que l'INPN pourra s'appuyer prochainement sur l'outil GINCO, constituant les plates-formes régionales du SINP, actuellement testé par quelques DREAL et élaboré conjointement avec l'IGN et compter sur le lancement d'un outil de plate-forme nationale (requêtage), dont le dossier avait été présenté au Plan d'Investissement d'Avenir (pour l'instant resté sans suite).

Christian Le Coz salue également la tenue du premier Comité Éditorial de l'INPN le lundi 13 juin qui a permis de rassembler divers acteurs pour améliorer la qualité et l'usage de cet outil majeur au service de la diffusion de la connaissance sur le patrimoine naturel.

Il insiste ensuite sur le rôle primordial que jouent l'INPN et ses formidables jeux de données notamment pour le calcul de plus d'un tiers des indicateurs de l'ONB et en particulier le chiffre du nombre de données, souvent utilisé pour démontrer le retour sur investissement en matière de connaissance. Il cite également l'alimentation de l'Hackathon Biodiversité, qui s'est tenu début juin, avec de belles promesses d'utilisation des données biodiversité, qu'il s'agisse du domaine des espèces invasives, de reconnaissance d'espèces, d'espèces allergènes, etc. et conclut en souhaitant, comme Bruno David, longue vie à l'INPN.

Introduction

Jean-Philippe Siblet, Directeur du SPN introduit ce 5^{ème} CO de l'INPN en saluant les nombreuses personnes présentes, signe de l'intérêt porté à l'INPN et de l'implication de tous les acteurs.

Il rappelle les quatre grands objectifs du CO qui étaient définis dans le document de cadrage :

- Recueillir les besoins d'évolution du dispositif et s'inscrire ainsi dans une démarche participative ;
- Assurer une bonne coordination avec les différentes instances locales, nationales et internationales ;
- Analyser les tableaux de bord et les critères d'évaluation de l'INPN ;
- Définir les actions à initier ou à améliorer.

Au-delà de ces objectifs il rappelle que les éléments d'organisation du CO sont précisés dans le document de cadrage du CO de l'INPN.

L'ordre du jour est ensuite présenté (cf. Annexe 1).

II. Actualités « Projet de loi Biodiversité »

Présentation : C. LE COZ – MEDDE

Christian Le Coz indique les prochaines dates importantes pour le projet de loi Biodiversité :

- les 21 et 22 juin 2016, troisième lecture à l'Assemblée nationale ;
- septembre 2016, adoption définitive ;
- parallèlement, des travaux de préparation des décrets sont conduits, afin d'être prêts pour la fin de l'année, et notamment pour créer l'Agence française de la biodiversité (AFB) au 1er janvier 2017. Outre l'AFB, les principaux sujets du texte de loi portent sur la réparation du préjudice écologique, la mise en œuvre du protocole de Nagoya, le renforcement du dispositif de compensation, de nouveaux outils juridiques de protection et un durcissement des sanctions.

Il présente ensuite l'article 3 ter du projet de loi qui complète l'article L. 411 du code de l'environnement, sur l'inventaire du patrimoine naturel, qui comportera également désormais les richesses pédologiques. L'article 3 ter prévoit que les maîtres d'ouvrage, publics ou privés, devront contribuer à cet inventaire par la saisie ou, à défaut, le versement des données brutes de biodiversité acquises à l'occasion des études d'impact et autres études obligatoires d'évaluation préalable ou de suivi de la biodiversité. Les données brutes seront diffusées comme des données publiques, gratuites et librement utilisables, exceptées les données sensibles qui seront diffusées selon le dispositif prévu dans le SINP. L'État devra mettre à disposition gratuitement un outil de saisie ou de versement des données, auprès des maîtres d'ouvrage. L'article 3 ter précise également que les collectivités, les associations de protection de la nature, les fédérations de pêcheurs et de chasseurs peuvent contribuer à cet inventaire. Enfin, il précise que ces inventaires sont réalisés sous la responsabilité scientifique du MNHN, qui en assure la validation et participe à leur diffusion. Sur le sujet des systèmes d'information, l'article 9 du projet de loi, portant sur l'Agence française de biodiversité, indique que l'AFB assure parmi ses attributions les missions de « mise en place, animation, participation à la collecte de données, pilotage ou coordination technique de systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques, leurs usages, ... ». Des réflexions seront donc à conduire pour préciser notamment le périmètre, les objectifs et l'organisation de ces systèmes d'information, au sein desquels l'INPN a toute sa place.

Le projet d'Agence française de la biodiversité est ensuite présenté. La création de l'AFB est prévue au 1er janvier 2017, via un projet de décret au Conseil d'Etat, dès la promulgation de la loi. Il est également prévu des Agences régionales de biodiversité, mises en place conjointement par l'AFB, l'État, les Régions et les Départements. Les directions régionales de l'AFB assureront des fonctions régaliennes, de police et de contrôle, d'appui technique aux services de l'État, en mutualisation avec l'ONCFS. Les moyens de l'AFB seront apportés par l'État par le programme 113, par les Agences de l'Eau, voire d'autres financements comme les plans d'investissement d'avenir (PIA). Les moyens des ARB pourront être apportés par l'AFB, les Agences de l'Eau, les Régions, les autres collectivités et d'autres partenaires. En terme de gouvernance, le projet de loi a prévu un conseil d'administration, trois comités d'orientation (outre-mer, mer, espaces naturels), un Comité national de biodiversité et des comités régionaux de biodiversité.

Pour conclure, Christian Le Coz profite de l'occasion pour remercier, Yannick Lebeau, chef de projet « SINP » qui sera en retraite d'ici la fin du mois.

III. Actualités SINP

Présentation : Y. LEBEAU – DEB/MEDDE

[\[INPN_CO_juin_2016_Actualités SINP.pdf\]](#)

Principaux points de la présentation :

- Loi biodiversité

- Diffusion des données : échange, diffusion, communication
- Feuille de route 2015-2016
- Hackathon Biodiversité

Intervention : T. Bouix, Y. Lebeau, D. Meyer, S. Muller, L. Poncet, N. Seon-Massin, J-P. Sibley.

Points clefs des discussions / questions :

Il est demandé des précisions sur le futur protocole et l'organisation de ce chantier. Suite au comité de pilotage du SINP qui avait donné son feu vert sur les grands principes de diffusion de données, un petit groupe de travail a fait évoluer le projet de protocole jusqu'à une version consensuelle. Le groupe de travail a beaucoup travaillé sur les questions de licence de diffusion car la licence Etalab de type OPEN DATA posait notamment beaucoup de problèmes pour les données sensibles. Les nouveaux principes de diffusion de données du SINP reposent sur une distinction entre échange de données, diffusion de données et communication de données.

- Les **échanges de données** s'effectuent entre les plateformes informatiques régionales et la plateforme nationale. Ils portent sur des données **complètes et précises**. Ce sont des échanges informatiques et techniques. C'est la partie « backoffice » du SINP.
- La **diffusion en ligne** vers le grand public repose sur un socle commun national et régional, avec des adaptations possibles en région dans le sens d'une diffusion plus large. Par défaut, les données sont diffusées de façon floutée en fonction de leur degré de sensibilité, de la commune au niveau le plus fin jusqu'à aucune diffusion pour les données les plus sensibles (cas très rare). Pour les producteurs qui le demandent expressément, leurs données non sensibles pourront être diffusées géographiquement précises. La diffusion correspond à une licence de type Etalab (OPEN DATA).
- La **communication des données** s'effectue en réponse à une demande formulée par un utilisateur, grand public ou professionnel, d'accès à des données géographiquement précises qu'elles soient sensibles ou non. La demande s'effectue sur le site de l'INPN pour le niveau national du SINP. La communication consiste à mettre à disposition des données pour un temps donné et un objet précis. Cette communication est encadrée par une licence précisant le périmètre et les conditions d'exploitation, la durée, l'usage, etc. et interdisant leur rediffusion. Une licence-type de communication de données précises sera mise à disposition des équipes d'administration de la plate-forme nationale et des plates-formes régionales du SINP.

La révision de ce protocole sera finalisée et publiée courant été/automne 2016.

Il est indiqué par ailleurs que la gestion différenciée pour certains opérateurs n'a pas pu être retenue par faute de consensus. Seule l'AFB, le MEEM/DREAL et le MNHN, en tant que gestionnaires de plate-forme pourront accéder aux données sans passer par une demande d'extraction. Ce principe pourra être revu par le COPIL du SINP.

L'ONCFS exprime son regret car elle aurait besoin d'accéder à l'ensemble des données précises et complètes de façon continue c'est-à-dire en ligne (sans demande), notamment pour ses missions de police, qui devraient être conjointes avec l'AFB qui bénéficiera de cet accès aux données.

La discussion souligne la difficulté de trouver un compromis permettant de progresser dans le sens de la diffusion tout en rassurant certains producteurs de données. Il est fait le pari qu'avec la démonstration du fonctionnement du dispositif SINP, il sera possible d'aller plus loin dans un avenir proche.

La question de l'organisation du **recueil des données** issues des études d'impact et de l'interaction entre ce projet (dont les modalités restent à préciser) et l'action déjà existante dans le cadre du SINP est également abordée. Silene, comme d'autres plateformes régionales à l'avenir, récupère des données d'études

d'impact, notamment dans le cadre de l'engagement pris par les BE de fournir les données nouvelles, lorsqu'ils acceptent la convention de mise à disposition de données précises accordée suite à leur demande d'accès ponctuelle. Les maîtres d'ouvrages sont également sollicités et commencent à fournir les observations issues des études qu'ils ont financées. Ces producteurs/utilisateurs sont un des publics majeurs du SINP et il y a un risque d'introduire de la confusion et de la désorganisation.

Le MEEM a répondu que le contexte n'était pas le même car cette action se situe dans le cadre d'une obligation régalienne. Néanmoins, le SINP a produit un corpus de normes et de méthodes que l'on a tout intérêt à réutiliser, ainsi que l'infrastructure existante. Ceci sera à discuter lors de la rédaction du premier décret et ainsi préciser les modalités et l'organisation globale du flux de données sur ce point.

IV. Évolutions / tableau de bord de l'INPN – 2015-2016

Présentation : L. PONCET – SPN/MNHN

[INPN_CO_juin_2016_Evolutions de l'INPN.pdf]

Principaux points de la présentation :

- Acquisition, gestion et traitement de l'information : données « occurrence taxon », espaces, référentiels, iconographie,
- Diffusion : consultation web, INPN espèces, extractions
- Projets

Interventions : C. Gauthier, D. Meyer, J. Millet, L. Poncet.

Points clefs des discussions / questions :

Le nombre de demandes d'extraction surprend (66 en un an) car il s'avère assez faible par rapport aux demandes que peut recevoir par exemple la DREAL PACA (plus de 300 en un an). Il est ainsi précisé que seules les demandes traitées ont été prises en compte dans cette synthèse. Toutes les demandes qui étaient par exemple renvoyées vers les plates-formes régionales ne sont pas comptabilisées. Par ailleurs, il est normal qu'une plate-forme régionale comme SILENE, ait plus de demandes de bureaux d'études car il est logique qu'ils se tournent davantage vers les DREAL. Il serait intéressant de creuser cette question notamment entre la DREAL PACA et le MNHN.

L'ensemble du travail réalisé est salué. L'ONF fait part de nouveau de son attente d'une plateforme de requête et de son inquiétude que le dossier n'ait pas pu être financé dans le cadre du PIA. Le MEEM réaffirme qu'il cherche avec le MNHN des solutions de financement.

Par ailleurs, une question sur l'avancement de GINCO est posée. Il est rappelé qu'il ne faut pas mélanger le projet « outils naturalistes » porté par Natureparif qui était une logique « outils de saisie » et qui n'a pas pu aboutir et le projet GINCO qui s'adresse principalement aux plates-formes régionales et qui a commencé « simplement » début 2015 soit depuis 18 mois. La présentation de l'outil est programmée lors d'une séance avec différents acteurs (régionaux et nationaux) fin juin 2016. La V1 de l'outil en production sera disponible avant la fin de l'année. Le MEEM précise qu'il n'y a donc pas de problème mais au contraire une forte activité et productivité des équipes MNHN (spécification et règles scientifiques/méthodologique) et IGN (développement informatique).

Pour conclure des éléments d'appréciation très positifs sur ce bilan des évolutions de l'INPN sont soulignés et l'importance qualitative comme quantitative est reconnu unanimement.

V. Tour de table « prospectives à moyen terme »

Interventions : A-S. Archambeau, D. Aribert, E. Buenaventas, T. Bouix, C. Bouget, P. Cavallin, J-L. Cousin, C. Crosnier, L. De Monicault, C. Gauthier, P-E. Guillain, A. Jailloux, S. Jolivet, C. Le Coz, Y. Lebeau, E. Leblanc, G. Lois, F. Meunier, D. Meyer, J. Millet, S. Muller, L. Poncet, N. Seon-Massin, J-P. Siblet, J. Touroult, R. Vignes, F. Ysnel.

Réflexion collective autour des priorités, enjeux et prospectives de l'INPN.

Au cours du tour de table invitant l'ensemble des membres du CO à faire part de leurs idées pour des évolutions de l'INPN à moyen terme, de nombreux points ont été indiqués. Ils peuvent être regroupés selon cinq catégories : le rôle de l'INPN, les données et les synthèses, l'organisation du SINP, l'appui autour de l'INPN et les outils.

Rôle de l'INPN :

Il est important que l'INPN reste la référence scientifique, notamment en produisant des référentiels consolidés (terre/mer/outr-mer) aussi bien sur les espèces, les écosystèmes (avec lien CARHAB)... et en produisant de la donnée de référence nationale.

Il est également indiqué qu'il doit participer à la mise en valeur des partenaires producteurs ou contributeurs.

Il est rappelé l'importance du rôle charnière de l'INPN entre le régional (plateforme du SINP) et l'international (GBIF, CE, WCMC...).

La production d'un catalogue de méthodes est un élément clé identifié.

L'INPN doit également être précurseur et proposer avec les partenaires de nouveaux référentiels (écologie des espèces, micro-habitats et traits d'histoire de vie par exemple).

Données et synthèse :

Il faut développer de nouvelles thématiques, lancer des réflexions sur de nouvelles approches et ainsi dépasser la logique espèce notamment en confortant le patrimoine géologique (INPG), en développant les habitats, le niveau génétique mais aussi les nouvelles formes de description de la biodiversité, en particulier pour la biodiversité que l'on ne sait pas décrire par une approche espèce classique (sols). L'alimentation en données « recherche », en lien avec des outils existants (ECOSCOPE par exemple) comme la valorisation par la recherche des données de l'INPN doivent être un objectif prioritaire.

La production de synthèses pour orienter la décision est également une priorité affichée de l'INPN, notamment par rapport à des stratégies d'acquisition. Le lien avec des chercheurs pour co-produire des indicateurs est également évoqué.

Le référentiel sur les statuts de protection/réglementation de l'INPN doit être mieux expliqué et mis à jour.

Enfin, la thématique EEE est également rappelée comme une priorité.

Organisation et animation du SINP/INPN :

L'organisation avec l'AFB et le niveau régional devra être clarifiée et il faudra garder l'opérationnalité et le dynamisme du système actuel.

Le lien INPN habitats et Carhab doit être précisé.

La mise en œuvre des flux entre les plates-formes est attendue.

Il faut globalement travailler sur l'incitation des acteurs : pourquoi partager ces données ? Comment redynamiser les producteurs de données est certainement une question à développer (apport d'une mesure de leur contribution en « temps réel »). La nécessité que les structures publiques (Etat, AFB demain ?) apportent un appui financier aux associations qui organisent et/ou animent la collecte de données est également soulignée. Ces associations sont aujourd'hui fragilisées, en particulier dans certaines régions comme Rhône-Alpes et les Hauts de France. Le réseau associatif a fait des propositions en ce sens auprès des inspecteurs du CGEDD.

L'appui autour de l'INPN :

L'interface avec les collections (projet E-recolnat notamment) doit être améliorée et clarifiée.

Il est également demandé que le rôle d'assistance et d'appui scientifique et technique du MNHN soit

primordial dans le système SINP (méthode, formation...). Dans une logique de boîte à outils scientifique et technique.

L'appui scientifique du MNHN à partir des données de l'INPN est attendu pour produire des indicateurs (apport à la connaissance et stratégie de conservation) et pour la production/gestion de méthodes. Ce point est particulièrement souligné par les gestionnaires d'espaces naturels.

Une communication globale sur le SINP (architecture) et le positionnement de l'INPN est également attendue.

Système d'information/outils :

Le développement du requêteur/validateur multicritère de la plate-forme SINP est une priorité qui est indiquée à plusieurs reprises.

L'annuaire pour mieux tracer les producteurs de données et les métadonnées afin d'avoir davantage de précisions sur les données disponibles sont des demandes également récurrentes.

Le développement d'un outil de gestion des données d'étude d'impact est également rappelé comme une priorité avec la loi biodiversité en cours.

L'amélioration de l'interopérabilité des systèmes et le fait que les partenaires pointent davantage l'INPN comme une ressource sont importants.

La mise en place de boîte à outils et de monitoring en temps réel est demandée.

VI. Travaux de valorisation à partir des données

Deux présentations ont été faites pour alimenter ce point de l'ordre du jour.

Contribution des réseaux CEN-RNF à la préservation du patrimoine naturel - De l'intérêt de l'INPN

Présentations : F. MEUNIER – CEN

[\[INPN_CO_juin_2016_Contribution des réseaux CEN-RNF.pdf\]](#)

Points principaux de la présentation :

- La démarche générale des deux réseaux
- Contexte de l'observatoire commun : contexte et besoins, méthode
- Traitement et retour INPN
- Quelques résultats et valorisation
- Perspectives

Travaux de valorisation à partir des données

Présentations : J. TOUROULT – SPN/MNHN

[\[INPN_CO_juin_2016_Travaux de valorisation.pdf\]](#)

Points principaux de la présentation :

- Quantification de la contribution à la connaissance
- Identification de secteurs clés pour la conservation des espèces
- Identification des lacunes de connaissance
- Indicateur ONB (EEE)
- Demandes d'extraction pour des travaux scientifiques
- Perspectives

Interventions : A-S. Archambeau, C. Bouget, T. Bouix, F. Meunier, L. Poncet, J. Touroult.

Points clefs des discussions / questions :

Une démarche similaire à celles des CEN/RNF pour analyser la contribution à la connaissance et l'usage de leurs données est engagée par l'ONF.

L'analyse des données non protocolées est abordée et il est demandé quel serait le volume de données non

protocoles nécessaires pour en tirer des analyses statistiques fiables. Cela est difficile à estimer et dépend de la précision de la question : dans le cas de l'indicateur EEE, les données ont été regroupées par département et période de 10 ans et n'auraient pas pu être analysées par maille 10 x 10 km et par année. Il faut une quantité importante de données, voir par exemple les travaux réalisés par les anglais et les néerlandais, habitués à intégrer les données non protocolées dans leurs analyses (mais ils disposent d'une quantité importante de données, pression d'observation x10 voire x100 par rapport aux données disponibles en France).

Sur la thématique des biais et des lacunes de données, il existe un prix annuel remis par le GBIF ([Challenge Ebbe-Nielsen](#)) centré sur cette thématique en 2016.

Concernant les EEE, un [groupe de travail](#) a été récemment lancé au sein du GBIF.

VII. Présentation de CAMPANULE, catalogue de protocoles et de méthodes

Présentation : C. GAZAY – SPN/MNHN

[INPN_CO_juin_2016_catalogues de protocoles et de méthodes.pdf]

Points principaux de la présentation :

- Enjeux et objectifs
- Concepts
- Périmètres
- Données
- Bancarisation
- Avancement
- Perspectives

Interventions : A-S. Archambeau, C. Gazay, S. Muller, L. Poncet, J. Touroult

Points clefs des discussions / questions :

L'intérêt de ce travail est souligné.

La question des liens avec l'IDCNP et les standards du SINP a été posée. Il est ainsi précisé que l'IDCNP liste les programmes de collecte de données plutôt que les protocoles standardisés (catalogue). Le lien avec les standards du SINP est bien prévu pour que les modalités d'acquisition soient liées aux données : à priori, le lien serait fait au niveau des données pour les méthodes et au niveau des métadonnées pour les protocoles.

VIII. Présentation du référentiel national sur les habitats et de la partie « habitats » de l'INPN

Présentation : M. CLAIR et V. GAUDILLAT – SPN/MNHN

[INPN_CO_juin_2016_Référentiel national sur les habitats et INPN habitats.pdf]

Points principaux de la présentation :

- Besoins : cohérence, mutualisation, diffusion
- Évolution de la gestion des typologies
- Le référentiel national sur les habitats – HABREF : périmètre, contenu, chiffres clés
- Outils
- Perspectives

Interventions : C. Bouget, T. Bouix, M. Clair, V. Gaudillat, R. Lalement, D. Meyer, J. Millet, S. Muller, L. Poncet, J-P. Siblet, J. Touroult.

Points clefs des discussions / questions :

Les liens entre CARHAB et HABREF sont explicités : la brique typologique de base de CARHAB est le prodrome des végétations de France (PVF2) dont les classes sont intégrées dans HABREF au fur et à mesure de leur publication. Dans le cadre de CARHAB seront réalisées des typologies de séries et de géoséries (phytosociologie paysagère) qui seront à terme intégrées également à HABREF. Ce travail est réalisé au niveau départemental dans un premier temps mais a vocation à être intégré dans HABREF après consolidation nationale.

Concernant le développement de la thématique « occurrences » des habitats, la FCBN signale que le réseau des CBN gère un grand nombre de données d'occurrence d'unités phytosociologiques et indique qu'une partie de ces données pourraient être facilement et rapidement mobilisée pour alimenter la partie occurrence de l'INPN Habitats (cette action reste non financée pour le moment). Le MNHN reste disponible pour avancer sur ce point comme pour toute collaboration de contributeur.

La question des espèces typiques est abordée car soulevée à chaque rapportage DHFF. Ce pourrait être un chantier à ouvrir par exemple en lien avec le travail sur les liens espèces-habitats. Néanmoins, le sujet des espèces typiques est un concept mal défini dans la DHFF, c'est la raison des problèmes à chaque rapportage ; la position européenne n'est pas tranchée sur cette question. Il ne semble pas opportun de construire sur la base d'un concept flou. Si on veut aller dans ce sens, il faudrait traiter de la valeur indicatrice des espèces en termes de fonctionnement de l'écosystème. Ce serait probablement un chantier trop important. Pour le prochain rapportage, il n'y aura probablement pas plus d'éléments à fournir que lors du précédent ; on pourra se baser sur la liste des espèces typiques fournie précédemment.

L'idée d'un référentiel sur les micro-habitats est à nouveau proposée qui permettrait de combler des lacunes et de mieux renseigner des détails dans les fiches d'observation. Mais il faudrait pour cela qu'il y ait une typologie publiée à l'échelle des micro-habitats. Si cette typologie existe il pourra alors tout à fait être envisagé de l'intégrer à HABREF en tant que nouvelle classification d'habitat.

Il est indiqué que dans le cadre de Silène, un référentiel habitat a été réalisé par le CBN Méditerranée. Une synergie et une cohérence entre le référentiel national du SINP (HABREF) et ces référentiels régionaux doit être trouvée. Il est indiqué que le CBN Med est disponible pour discuter de ce point. Il sera donc contacté par le MNHN.

Il est également précisé qu'en termes d'organisation du travail sur HABREF, la partie « Référentiel » (mise à disposition actualisée des listes d'habitats pour chaque typologie) est plus prioritaire que la partie base de connaissances (correspondances entre typologies, liens habitats-espèces) même si cette action reste importante.

Il est rappelé l'importance de l'établissement des correspondances entre typologies et signalé qu'il serait intéressant d'intégrer à HABREF des informations relatives à l'état de conservation des habitats, comme les éléments qui figurent dans les cahiers d'habitat. HABREF gère les données typologiques, il n'est donc pas prévu d'y intégrer tous les types d'informations relatives aux habitats. Généralement, les données intégrées sont celles qui figurent dans les typologies, ce qui peut dans certains cas correspondre à des informations sur l'état de conservation (cf. les Cahiers d'habitats par ex.). L'onglet statut apportera une information sur les évaluations du statut (DHFF et à terme Liste rouge Habitat-écosystème).

IX. Perspectives et discussion générale

Interventions : C. Bouget, T. Bouix, R. Lalement, D. Meyer, S. Muller, L. Poncet, J-P. Sibley, J. Touroult.

Points clefs des discussions / questions :

Les projets en cours sont rappelés notamment le lien entre les espèces et les habitats ainsi que la création de la revue *Naturae*.

Plusieurs sujets sont ensuite abordés :

Il y a un besoin de mieux connaître les plannings et effectifs mobilisés pour les différents projets portés par le MNHN. Cela permettrait que les partenaires puissent prioriser leurs actions et leurs demandes en fonction de la charge de travail que cela implique pour le MNHN. Il est indiqué que cela est bien sûr discuté avec le MEEM et précisé à chaque CO (cf. Présentation sur l'évolution et perspectives de l'INPN). Cela étant, une feuille de route détaillée et envoyée à tous les membres « régulièrement » pour suivre l'avancement des travaux serait certainement très utile.

Il est souligné à l'unanimité l'importance des référentiels et l'invisibilité de la charge de travail associée (« travail ingrat ») et rappelé qu'il ne faut pas surcharger ces référentiels (ex. liens espèces-habitats ne doivent pas faire partie de HABREF). Il est alors précisé que les informations sont bien gérées « autour » de HABREF et TAXREF dans le cadre de bases de connaissance et ne font pas partie du cœur référentiel.

Une discussion à propos des ZNIEFF a également lieu. En effet, une décision qui avait été prise lors du colloque 30 ans ZNIEFF et qui promettait la tenue d'un « comité national ZNIEFF » est rappelée. Aucune organisation d'un tel comité n'a été menée. Le programme ZNIEFF, socle de connaissance toujours d'actualité, est soutenu par plusieurs membres du CO mais le maintien et le développement des programmes de ce type au long cours doit faire l'objet d'un portage politique fort.

Une question à propos de l'article 9 de la loi Lemaire (République numérique) est soulevée. Cet article implique la création d'une nouvelle mission de service public consistant en la mise à disposition et la publication de données de référence. Qu'en est-il alors de la prise en compte des données biodiversité et notamment de celles de l'INPN ? Il faut envisager la mise à disposition de données de référence biodiversité pour l'utilisation dans le cadre d'autres politiques publiques par exemple. Cette idée est importante et devra être creusée.

Enfin, les connexions entre TAXREF et les bases de données génétiques (barcode ADN) pourraient être développées. Il est précisé que c'est un chantier à part entière qu'il faudra effectivement ouvrir un jour.

Il est enfin rappelé que tous les membres du CO sont invités à revenir vers le SPN pour les collaborations (échanges de données, valorisation...). Le prochain CO se réunira au premier semestre 2017.

ANNEXE 1. Ordre du jour



Muséum
national
d'Histoire
naturelle

Ordre du jour

Comité d'Orientation de l'INPN - 17 juin 2016

Lieu : Muséum national d'Histoire naturelle - Salle des Conseils - Paris

- 9h30** *Accueil café*
- 10h00** **Mot d'accueil**
Président du MNHN (ou représentant)
Directeur de la DEB/MEEM (ou représentant)
- 10h15** **Introduction**
- 10h20** **Actualités « projet de loi Biodiversité »**
- 10h40** **Actualités « SINP »**
- 11h00** **Evolutions / tableau de bord de l'INPN - 2015/2016**
- 11h45** **Tour de table « prospectives à moyen terme »**
- 12h30** *Déjeuner*
- 14h15** **Travaux de valorisation à partir des données**
Présentation des travaux récents: identification de secteurs clefs,
quantification de la contribution de partenaires, identification des lacunes de
connaissance, indicateurs ONB, valorisation autres ...
- 15h15** **Présentation de nouveaux projets**
Catalogues de protocoles et de méthodes (CAMPANULE)
Référentiel national sur les habitats (HABREF) et INPN habitat
- 16h15** **Perspectives et discussion générale**
- 17h** **Clôture**

ANNEXE 2. Liste de personnes invitées

Structure	Invités/représentants	
Agence des Aires Marines Protégées - AAMP	BIROLLEAU Annie	Excusé
Assemblée des départements de France ou Département représentant ADF	ELOIRE Benjamin	
Association des régions de France ou Région représentant ARF	FOUREST Thomas	
Atelier technique des espaces naturels - ATEN	GAYTE Xavier	
Bureau de Recherches Géologiques et Minières - BRGM	NEHLIG Pierre	Excusé
Centre national de la recherche scientifique / INEE - CNRS / INEE	THIEBAULT Stéphanie	Présent
Centre Thématique Européen sur la Diversité Biologique - CTE/DB	CONDE Sophie	Excusé
Conservatoire du Littoral – CdL	CAVALLIN Pascal	Présent
DREAL PACA (représentant DREAL)	MEYER Dorothée	Présent
Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux - FCBN	MILLET Jérôme	Présent
Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité - FRB	GUILLAIN Pierre-Edouard	Présent
Global Biodiversity Information Facility - GBIF	ARCHAMBEAU Anne-Sophie	Présent
Global Biodiversity Information Facility - GBIF	VIGNES Régine	Présent
Institut de recherche pour le développement - IRD	HOCDE Régis	Excusé
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer - IFREMER	GOULLETQUER Philippe	
Institut Géographique National – IGN	COUSIN Jean-Luc	Présent
Institut Géographique National – IGN	LEBLANC Elisabeth	Présent
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture – IRSTEA	BOUGET Christophe	Présent
Ligue de la Protection des Oiseaux - LPO	ARIBERT Dominique	Présent
Ministère de l'écologie / Direction de l'Eau et de la Biodiversité	CROSNIER Capucine	Présent
Ministère de l'écologie / Direction de l'Eau et de la Biodiversité	DE MONICAULT Laetitia	Présent
Ministère de l'écologie / Direction de l'Eau et de la Biodiversité	LEBEAU Yannick	Présent
Ministère de l'écologie / Direction de l'Eau et de la Biodiversité	LE COZ Christian	Présent
Ministère de l'outre-mer	COLIN Pascal	
Ministère de la recherche	HOFFSCHIR Didier	
Muséum de Grenoble (représentant musée régional)	GAUTHIER Catherine	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (SPN)	CLAIR Mathieu	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (Président)	DAVID Bruno	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (SPN)	GAUDILLAT Vincent	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (SPN)	GAZAY Camille	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (DDCNE)	GRAFFIN Vincent	Excusé
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (CESCO)	LOIS Grégoire	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (valorisation Herbier)	MULLER Serge	Présent
Office National de l'Eau et des Milieux aquatiques - ONEMA	LALEMENT René	Présent

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - ONCFS	SEON-MASSIN Nirmala	Présent
Office National des Forêts – ONF	BOUIX Thomas	Présent
Office Insectes Environnement – OPIE	JOLIVET Samuel	Présent
Parcs Nationaux de France – PNF	JAILLOUX Adrien	Présent
Réseau des Conservatoires d'espaces naturels - FCEN	MEUNIER Francis	Présent
Réseau des Stations et Observatoires Marins - RESOMAR	HEUSSNER Serge	
Réserves Naturelles de France – RNF	BUENAVENTES Emilia	Présent
Société Française d'Orchidophilie - SFO	PRAT Daniel	Excusé
Société Herpétologique de France - SHF	CASTANET Jacques	
Telabotanica	CELLIER Pierre	Excusé
Université de Rennes (représentant université)	YSNEL Frédéric	Présent
Wallonie / Gembloux	DUFRENE Marc	Excusé
Organisation		
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (Dir SPN)	SIBLET Jean-Philippe	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (Coordinateur INPN / dir. adj SPN)	PONCET Laurent	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (Dir. adj SPN)	TOUROULT Julien	Présent
Muséum national d'Histoire naturel (MNHN) (Communication INPN)	FIGUET Sarah	Présent
Invités complémentaires (hors statut)		
DREAL Auvergne (représentant DREAL)	HAPPE David	Excusé